

Non ! Non ! Non ! et NON !

Billet
d'humeur...

Quand d'innombrables individus et collectifs citoyens s'opposent légitimement aux projets d'installations d'éoliennes gigantesques, en nombre considérable, dans les zones rurales et en mer, ils doivent absolument être entendus.

En effet...

- ✓ Comment ces personnes pourraient-elles accepter sans rien dire, ces monstruosités industrielles dans les campagnes ou sur le littoral, composées d'engins colossaux soumis aux caprices de la nature, qui saccagent les paysages, empoisonnent la vie des gens qui vivent à proximité ou celle de ceux qui sont tributaires de la mer pour la pêche ou le tourisme ? Ou bien, tout simplement, ces amoureux de la nature, qui admirent la beauté et la tranquillité de lieux encore préservés des nuisances causées par les activités économiques...
- ✓ Comment ne pas relever la pression indécente des constructeurs qui profitent de facilités légales, du soutien inconditionnel des militants antinucléaires primaires et de l'impuissance des élus locaux, pour imposer aux populations une filière de production aussi peu performante qui doit être secourue, en cas de pénurie ou excès de vent, par des centrales polluantes fonctionnant au charbon ou au gaz (russe !) ? Souvent aussi par des importations carbonées en provenance d'Allemagne...
- ✓ Comment ne pas voir la supercherie d'un programme national pharaonique, planifié sans débat citoyen, qui n'apporte aucune amélioration en termes de décarbonation mais mobilise, à son seul profit, des subventions considérables prélevées sur le pouvoir d'achat des contribuables ? Lesquels constatent actuellement une envolée inouïe du tarif d'électricité car indexé sur celui du gaz ...pourtant très minoritaire dans la production électrique française !
- ✓ Comment des personnes sensées ne verraient-elles pas à qui profitent tous ces investissements, lesquels bénéficient d'une manne publique dont s'emparent les consortiums financiers - la plupart apatrides - pour soutirer une rentabilité exorbitante sans prendre le moindre risque ? Profits souvent défiscalisés dans des paradis fiscaux ! Mais démantèlement et recyclage sous-estimés qui resteront à la charge de la collectivité...
- ✓ Comment ces « Gaulois réfractaires » seraient-ils naïfs et crédules au point de croire aveuglément que tout ce grandiose dispositif serait mis en place exclusivement parce que vertueux, écologique et respectueux des humains, de la biodiversité, des écosystèmes et de l'environnement ?
- ✓ Comment ne pas constater que toute la propagande publiée consiste à favoriser, à grand renforts de communication biaisée, des productions supplémentaires, sans se soucier outre mesure des **économies d'énergie qui devraient prioritairement être promues et soutenues** aussi bien dans le bâtiment (neuf ou ancien) que dans l'industrie, la mobilité, l'agriculture, l'utilisation et le stockage des données numériques, etc. À ce titre, pourquoi les collectivités et l'État ne se montrent-ils pas particulièrement exemplaires pour entraîner un mouvement d'ensemble économe et des pratiques frugales ?
- ✓ Que dire des projets dits « d'autoconsommation collective » et « citoyens » où les sociétés d'exploitation sont détenues majoritairement par les firmes financières libres de tout pouvoir décisionnel ? Pièges montés pour plumer des pigeons...

- ✓ Comment faire confiance aux porteurs de projets et aux décideurs qui manipulent les données pour obtenir, par duplicité, ce qu'ils dénomment *l'acceptabilité* (sic), sans véritable transparence, sans concertation loyale, sans dialogue contradictoire libre de toutes pressions à l'exemple de réunions publiques où les échanges ne seraient pas « encadrés ».

Et où seraient présentés aux populations les documents d'urbanisme tels le PCAET (Plan Climat Air Énergie du Territoire) et le Guide paysager, documents réglementaires non publiés à ce jour... non votés comme prévu début février par les conseillers communautaires de l'Agglo de La Rochelle... et auxquels s'opposent de nombreux élus locaux au nom de leurs administrés !

Alors, tout bien réfléchi... à y regarder de près... Non, Non, Non ! et NON !

Les conditions favorables d'acceptation des projets qui nous sont soumis en Charente-Maritime ne sont pas réunies pour une majorité de citoyens éclairés qui ne veulent plus subir la politique du fait accompli, des décisions unilatérales où l'intérêt général est bafoué, une gestion antidémocratique de dossiers qui affectent lourdement leur patrimoine, leur qualité de vie et celle des générations à venir.

Pierre RIVAUD (2/03/2022)

---00---

QUELLE PLACE POUR LES ÉOLIENNES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS ?

Février 2022 : le questionnement actuel sur la place des éoliennes dans le mix électrique français a conduit les Académies des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques de l'Institut de France à croiser leurs appréciations dans l'objectif d'établir un état des lieux et de formuler des recommandations.

<https://capresaunis.files.wordpress.com/2022/03/2022-02-24-eoliennes-academies.pdf>